



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs, Frédérique ROUSTANG, Lucienne QUINANZONI, Jacqueline ROLFE, Patrice BURLANDO, Pierre BONNET, Laurent REMY, Jean-Marc DUBUC, Aude HEZARD, Jacqueline HOUSSARD, Jean Pierre MADONIA.

**Absent(s) excusé(s) :**

**Absent(s) représenté(s) :** Alfred FURLIN (procuration donnée à Éric AUDIBERT), Henri COLOMBO (procuration donnée à Pierre BONNET), Madame Agnès FELIX (procuration donnée à Madame Jacqueline HOUSSARD), Sabine NAEL (procuration donnée à Frédérique ROUSTANG)

Madame Jacqueline HOUSSARD a été nommée secrétaire.

#### URBANISME

##### 2016-074 - Réflexions sur le Plan Local d'Urbanisme.

Il est proposé de lancer à compter de l'année 2017 une procédure de révision du PLU de Montfort sur Argens afin d'intégrer les évolutions législatives (Loi Alur, Grenelle 2 notamment) et locales (PLH du Comté de Provence, SCoT de la Provence Verte) à ce document de programmation communale. Cette révision permettra d'intégrer également les réflexions menées sur le développement urbain de la commune et, au vu de l'incendie de l'été 2016, sa protection vis-à-vis du risque feu de forêt. Il est proposé de mandater un bureau d'étude spécialisé pour accompagner la commune dans cette démarche.

**Adopté à l'unanimité.**

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

##### 2016-075 - Avancement du projet de reconstruction de la passerelle du Graval,

Considérant que le projet de reconstruction de la passerelle du Graval, emportée par la crue de l'Argens en 2011 risque de dépasser l'enveloppe budgétaire prévisionnelle définie en 2016 au vu des contraintes de charge à faire supporter par la passerelle et de la présence de sols peu porteurs nécessitant la mise en place de fondations spéciales, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite du projet.

**Adopté à la majorité (8 pour, 7 contre)**

#### FONCTION PUBLIQUE

##### 2016-076 - Suppression d'un poste vacant d'adjoint territorial d'animation 2ème classe,

Monsieur le Maire propose de supprimer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe vacant suite à la nomination d'un agent en juin 2016 au grade supérieur.

**Vote : adopté à l'unanimité**



2016-077 - Suppression d'un poste vacant d'adjoint administratif territorial 2ème classe,

Monsieur le Maire propose de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe vacant suite à la nomination d'un agent en juin 2016 au grade supérieur.

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-078 - Création de 5 emplois d'adjoints territoriaux d'animation pour accroissement saisonnier d'activité,

Afin de faire face aux besoins en personnel pour les CLSH et les activités de loisirs des vacances scolaires, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de créer 5 emplois saisonniers d'adjoints d'animation de 2ème classe pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-079 - Création de 3 emplois d'adjoints techniques territoriaux pour accroissement saisonnier d'activité,

Sur proposition de Monsieur le Maire adoptée à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer, à compter du 1er janvier 2017 pour un an, trois postes d'adjoint technique de 2ème classe saisonnier pour répondre aux besoins saisonniers des services techniques.

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-080 - Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Monsieur le Maire expose qu'un nouveau cadre de régime indemnitaire est à mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les cadres d'emplois dont un décret d'application a été publié et sera mis en place pour les autres cadres d'emplois dès publication des décrets correspondants. La mise en place du RIFSEEP comprend une clause de sauvegarde du montant du régime indemnitaire perçu par les agents au 31 décembre 2016.

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-081 - Convention avec la centre de gestion du Var pour la mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI),

Monsieur le Maire propose de conventionner avec le centre de gestion du Var afin de disposer d'un agent de prévention au sein de la collectivité.

**Vote : adopté à l'unanimité**

### **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

2016-082 - Désignation des conseillers communautaires de l'organe délibérant de la communauté d'agglomération de la Provence Verte,

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner les représentants communaux au sein du futur EPCI que constitue la communauté d'agglomération de la Provence Verte créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion des trois communautés de communes constituant son périmètre. Suite au vote, Monsieur Eric AUDIBERT est désigné Conseiller communautaire du futur établissement public de coopération intercommunale et Madame Frédérique ROUSTANG, conseiller communautaire suppléant.

2016-083 - Rapport d'activité du SIVAAD 2015,

Conformément au CGCT, Madame Quinzoni présente le compte rendu annuel d'activité du SIVAAD 2015, dont la commune est membre.

**Le conseil municipal prend acte du rapport.**

## FINANCES LOCALES

2016-084 - Décision modificative n° 2 ; Budget général,

Monsieur le Maire expose que la réalisation budgétaire demande certains ajustements et propose la décision modificative du budget général n° 2 comme suit :

### COMPTES DEPENSES

Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
F	011	6247	TRANSPORT COLLECTIF	+ 8280,00 €
F	73	73925	FPIC	+3 337,00 €
F	022	22	DEPENSES IMPREVUES	- 11 617,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>- 0 €</b>

### COMPTES RECETTES

Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
I	13	1323	SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	+ 120 000 €
I	16	1641	EMPRUNT	- 120 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>0 €</b>

**Vote : adopté à la majorité (14 Pour, 1 Abstention)**

2016-085 - Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget - Budget Général,

Monsieur le Maire propose à ce que le conseil l'autorise à engager, mandater et liquider les dépenses avant le vote du budget général des opérations d'investissement afin de tenir les programmations engagées comme suit :

Article	Libellé	Autorisation de crédits 2017
2031	FRAIS D'ETUDE	12 316,50 €
2033	FRAIS D'INSERTION	125,00 €
	<b>Chapitre 20</b>	<b>12 441,50 €</b>
2041511	BIEN MOBILIERS	1 196,32 €
2041513	PROJETS D'INFRASTRUCTURE	1 000,00 €
	<b>Chapitre 204</b>	<b>2 196,32 €</b>
2128	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAIN	662,50 €
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGEM.	7 875,00 €
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	12 125,00 €
2151	RESEAUX DE VOIRIE	186 145,60 €
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICAT.	15 202,50 €
21538	AUTRES RESEAUX	5 000,00 €
21571	MATERIEL ROULANT	1 305,00 €
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	150,00 €
21757	MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE	0,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 885,50 €



2184	MOBILIER	136,80 €
	<b>Chapitre 21</b>	<b>232 487,90 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>247 125,72 €</b>

**Vote : adopté à la majorité (14 Pour, 1 Abstention)**

2016-086 - Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget - Budget de l'eau et de l'assainissement,

Monsieur le Maire propose à ce que le conseil l'autorise à engager, mandater et liquider les dépenses avant le vote du budget de l'eau et de l'assainissement des opérations d'investissement afin de tenir les programmations engagées comme suit :

Article	Libellé	Ouverture de crédits 2017
1391	SUBV. D'EQUIP. INSCRITE AU COMPTE DE RESULTAT	12 370,09
	<b>Chapitre 040</b>	<b>12 370,09</b>
203	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	2 035,50
	<b>Chapitre 20</b>	<b>2 035,50</b>
211	Terrains	1 625,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	81 612,66
	<b>Chapitre 21</b>	<b>83 237,66</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>97 643,24</b>

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-087 - Vote des tarifs pour les participations communales diverses,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les participations diverses, pour l'année 2016 et suivantes de la manière suivante :

	Année 2015	Année 2016 et suivantes
ALLOCATION DE NAISSANCE	10 €	10 €
COLONIES DE VACANCES	61 €	61 €
VOYAGE SCOLAIRE d'intérêt pédagogique (limité à 1 voyage par enfant par année scolaire)	45 €	45 €

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-088 - Annulation partielle de titre de recette 2014 et 2015 : Budget eau & assainissement,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réduire les titres émis à l'encontre de Madame Ghigo en 2014 et 2015 relatifs à la facturation de l'eau au vu de fuites ayant provoqué des surconsommations suite à la réalisation d'un branchement défectueux réalisé par les services municipaux. Le montant du remboursement pour ces deux exercices est de 54,90 €.

**Vote : adopté à l'unanimité**



2016-089 - Demande de financement pour la mise en place de la vidéoprotection sur le projet de cœur du village,

Monsieur le Maire propose de répondre à l'appel à projet lancé par la région pour pouvoir disposer d'un financement de 30 % du montant HT du projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection sur le site du futur parc de stationnement paysager soit 7 500 €.

**Vote : adopté à l'unanimité**

#### **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES**

2016-090 - Aménagement forestier de la forêt communale de Montfort sur Argens,

Monsieur le Maire rappelle que la forêt communale est soumise à l'aménagement forestier conduit par l'ONF et propose de soumettre au vote le plan d'aménagement forestier 2017-2036.

**Vote : adopté à l'unanimité**

2016-091- Motion de défense de la ruralité,

Monsieur le Maire donne une lecture de la motion proposée par le député de la 8<sup>ème</sup> circonscription du Var qui vise à défendre la ruralité varoise au vu de la réorientation des crédits de l'Etat (DETR 2016 et FIPL 2016 notamment) vers les aires urbaines côtières.

**Vote : adopté à la majorité : (14 Pour, 1 Abstention)**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**

**Eric AUDIBERT**

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral est consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.*

Affiché le :